

Création d'un verger

Automne 2015

communal
et associatif

à Condé-sur-Vesgre

Un partenariat
Associations-
collectivités



Texte et photos Dominique Robert



Un verger communal et associatif

à Condé-sur-Vesgre

- ◆ Au commencement était le projet de l'Association Mémoire et Environnement et la volonté de sa Présidente, Claudette Petitjean, de créer un verger communal à Condé (2011).
- ◆ ATENA 78 s'est positionnée en appui à ce projet, en conformité avec la Charte paysagère de la CCPH *Communauté de Communes du Pays Houdanais*, qui recommande la mise en place de vergers, pour soigner l'entrée des villages et la transition entre agriculture et habitations.
- ◆ La Mairie de Condé s'implique et décide d'acheter un terrain. C'est la mise en route concrète du projet.
- ◆ Le Conseil Municipal de Condé choisit d'affecter ce terrain de 4250 m² à la création d'un verger communal, dont la gestion sera confiée aux associations.
- ◆ Une Convention de gestion est signée entre la Municipalité et les associations (décembre 2014).
- ◆ Le Conseil Régional d'Ile-de-France attribue une subvention de 3115€ à ce projet, qui rentre alors dans sa phase de réalisation sur le terrain... **automne 2015 !**

Un partenariat Associations-collectivités



Le terrain alloué pour le futur verger est en friche depuis de nombreuses années, et le devenir naturel d'une friche ... c'est de se transformer en forêt ! La friche devenue « arbustive » est totalement envahie par *Prunus spinosa*, autrement dit l'Épine noire, alias le Prunellier.

Pour préparer l'emplacement du futur verger, nous avons donc fait appel à une entreprise professionnelle, spécialisée dans les travaux forestiers, la CUMA de Sonchamp.



Episode 1

Défricher

Le monstre vous montre ses dents !

3 puissants couteaux fixés sur le giro-broyeur

L'engin avance... à reculons !
Et les couteaux cisailent au ras du sol les troncs de 10 à 15cm de diamètre.



Galerie forestière,
la bête est passée par là.



Lorsque la section de l'arbre est trop importante, le technicien doit débiter celui-ci à la tronçonneuse, ici un Saule marsault d'environ 20 cm de diamètre.



En fin de journée, le terrain est jonché d'un broyat de bois grossier, qui sera mis en tas, sur les côtés de la parcelle nouvellement dégagée.

Désoucher, labourer, élaguer



Un gros travail a été effectué à la pelleteuse pour arracher les souches de pruneliers.



Le tracteur forestier est ensuite passé avec un « cover crop » pour labourer le sol.



Les haies conservées à la périphérie du terrain sur chacun des côtés ont été élaguées et rabattues.

Toute la matière végétale broyée a été mise en « andain », à la périphérie de la parcelle, qui commence à prendre l'allure d'un terrain en état d'accueillir les futurs pommiers.



Episode 5

Création d'une mare

La présence d'une pelleteuse pour dessoucher a été mise à profit pour créer un nouveau milieu.

Les mares constituent des mini conservatoires pour la biodiversité aquatique, pour les plantes, les batraciens, les insectes... En effet, ces écosystèmes deviennent de plus en plus rares en Ile-de-France.

La création de cette mare nouvelle sur un faciès de prairie sans amendements chimiques, est la garantie d'un milieu de vie et d'un point d'eau de qualité, pour l'ensemble de la faune sauvage.

La mare a ensuite fait l'objet d'un remodelé manuel, pour aménager des terrasses permettant un meilleur ancrage des plantes aquatiques, et pour améliorer son étanchéité.

Un verger multi-écosystèmes



Les aubépines ont été conservées dans la haie

Le « verger de Condé » :

- C'est une haie sur deux côtés, à la fois « coupe-vent » et protectrice contre les pollutions d'origine routières et agricoles... qui offrira également le gîte et le couvert aux oiseaux...
- C'est une haie champêtre à créer, qui sera plantée à l'automne 2016...
- C'est une mare abreuvoir et milieu de vie pour une flore et une faune spécifiques... grenouilles, crapauds, tritons... insectes aquatiques...

AMENAGEMENTS DE LA PARCELLE ZC 64

- Maintien d'une haie sur 2 côtés
- Mise en andain du produit de broyage
- Plantation en 2016 de 30 pommiers
- Les 4 premiers pommiers plantés le 29/11/2015



Le « verger de Condé » :

- C'est une prairie qui sera semée au printemps 2016 et gérée de façon à profiter aux insectes pollinisateurs, avec fauche tardive et mise en compost du produit.
- C'est un verger à pommes qui profitera à tout le village et aux communes voisines, à l'occasion d'une Fête automnale de la pomme...
- Et c'est bien d'autres choses encore... comme le plaisir de l'entretenir avec tous ceux qui le voudront...



Année 1 : démarrage du verger

Le dimanche 29 novembre 2015, 25 adhérents de l'AME Condé et d'ATENA 78 se sont retrouvés sur le terrain pour procéder à la plantation des 4 premiers pommiers et au re-profilage de la mare.

Sur les conseils d'Alexandre Mari, chargé d'études Nature/Environnement au PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, ces 4 premiers pommiers ont été achetés **racines nues** en pépinière.

Ils ont été livrés 2 jours avant la plantation et ont été mis **en jauge**, pour éviter le dessèchement des racines.



"habillage" La première opération, « l'habillage », consiste à éliminer les racines abîmées ou trop longues pour être plantées sans être pliées.

et "pralinage"

Le « pralin » est un mélange de bouse de vache (*la notre était bio !*), de cendre, d'argile et d'eau de pluie, pour en faire une pâte onctueuse, collant bien aux racines.



Le pralin forme une gaine protectrice autour des racines, il favorise la cicatrisation après la taille et évite l'installation de parasites ou maladies.



Le pralinage facilite la reprise en améliorant le contact entre les racines et la terre, en accélérant le développement des racines, et en créant un environnement favorable riche en micro-organismes (bactéries, champignons) qui facilitent l'absorption d'eau et d'éléments nutritifs par les racines.





C'est parti avec énergie, pour creuser un trou de plantation d'environ 60x60x60cm, prêt à accueillir l'arbre avec ses racines étalées...

Sachant que le « collet » ou point de greffe



devra rester environ 10 cm au-dessus du sol.

De la bonne terre végétale au fond du trou pour recouvrir les racines et le tuteur est positionné, du côté où souffle le vent, puis solidement enfoncé, avant d'y attacher l'arbre grâce au collier de tutorage.



tutorage

La forêt étant proche, les dégâts causés par les Chevreuils et autres Cerfs sont à craindre... un corset métallique est donc positionné préventivement.

et corsétagé



Une cuvette en surface pour les futurs arrosages durant les 3 premières années, puis un paillage ou broyat de bois (BRF) pour empêcher l'herbe de pousser et maintenir l'humidité...

l'affaire est bouclée !

